

Cette journée est à l'initiative de l'intersyndicale nationale qui s'est réunie à la rentrée et a fait le constat suivant : les consultations organisées par le ministère, suite à la publication du rapport Charvet, n'ont rien donné.

Décision : proposer une journée d'action nationale le 15 octobre, déclinée en académie.

Alors que le ministère reporte toujours l'annonce de décisions (octobre, novembre, puis décembre...), certaines académies avec les Régions n'attendent pas pour réorganiser les services. Il est donc nécessaire de s'organiser pour nous faire entendre.

Une vingtaine de collègues étaient présents : Hérouville, Lisieux, Vire, Bayeux, Caen, Alençon, St-Lô.

Actualités des CIO :

Toujours en attente de décisions, une bonne majorité des collègues s'est replongée dans le travail, attitude de protection face aux incertitudes. « Nos partenaires et collègues continuent de nous interroger sur notre devenir. Il serait bon de communiquer ».

Le CIO de Caen est stabilisé pour cette année dans ses locaux. L'année a été très éprouvante pour l'équipe : déménagement en urgence, différentes pistes réfléchies pour au bout du compte (*financier ?*), ne pas bouger.

Un gros problème se pose avec la permanence d'Argentan.

Problème de lieu d'accueil ? de personnels disponibles ? de public ? de prix ?

NON, une volonté de la direction académique. Pourquoi ? On cherche encore à comprendre...

Une convention est signée entre la mairie (propriétaire) et le rectorat pour proposer une permanence (6 ½ journées / semaine, gratuitement). Mais la DASEN du 61 y est opposée, et cherche à empêcher le travail des collègues; une situation intenable avec des injonctions contradictoires. Décisions: redemander une audience à la Rectrice sur ce sujet, accompagnées par les organisations syndicales, voire une saisine du CHSCT.

DRONISEP :

Sur la compétence information et diffusion de la Région, les personnels des DRO, peuvent postuler, mais n'ont pas de priorité. Les fonctionnaires et CDisés, s'ils ne partent pas, restent EN, mais devront postuler au mouvement sur les postes de leur catégorie, avec une mesure de carte scolaire.

Quid de la production des brochures académiques ?

Agence Régionale sur l'Orientation et les Métiers (AROM) – recrutement de coordonnateurs territoriaux

Dans le cadre de l'expérimentation, la Région a défini des fiches de postes de coordonnateurs territoriaux dans l'AROM. Une présentation de la fiche de poste a eu lieu le jeudi 10/10 (réunion co-animée EN-Région). Lors de cette réunion aucune réponse claire de l'éducation nationale.

La cité des métiers va intégrer l'AROM. L'AROM va être un EPL et ses agents respecteront les mêmes conditions de travail de l'EPL (conditions d'horaires, de vacances...).

On ne sait pas encore sur quel territoire mais il y aura 13 coordo dont les 3 personnes de la cité des métiers, 7 postes réservés pour des personnels de l'EN. Pour l'instant, seuls les fonctionnaires EN peuvent candidater, dans le cadre d'une mise à disposition pour 3 ans. Ils continueront à être payés par le rectorat mais ne pourront conserver leur poste. Quid au bout de ces 3 ans ?

La rectrice a affirmé au SNES en audience que pour l'instant elle n'avait aucune consigne sur la fermeture des CIO. *Charvet ? « Ce n'est qu'un rapport ». Les psy EN dans les lycées ? « Cela se fera. »...*

Conclusion :

L'AG des personnels se donne comme priorité de relancer la communication, en particulier avec les représentants des usagers parents, lycéens, étudiants (une rencontre un soir de début décembre, CIO d'Hérouville).

Des élections locales sont prévues : occasion pour nous d'alerter les candidats du risque de disparition d'un service public de proximité.

En fonction des annonces du ministre : la mobilisation, son ampleur et les modalités d'action devront être rediscutées rapidement. Les CIO sont invités à nous faire part de toutes propositions et idées d'action.

Pour l'intersyndicale,

C.Delaune, S.Fenouillère et V.Lelandais